



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets électriques et électroniques

Question écrite n° 121981

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le problème de la collecte et du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Les usagers ont, depuis le 15 novembre 2006, la possibilité de rapporter au distributeur, lors de l'achat d'un nouvel appareil, leurs appareils usagés afin qu'ils soient recyclés dans le respect de l'environnement. Mais le nombre de points de recyclage agrémentés par l'État est encore largement insuffisant. Il souhaiterait donc qu'elle précise les mesures qu'elle entend prendre pour pallier ces insuffisances et permettre ainsi au plus grand nombre de prendre une place active dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121981

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3480